



LIGUE DE NORMANDIE DE TIR A L'ARC

Entente Sportive Argençaise de Tir à l'Arc



Club FFTA labellisé ARC DE BRONZE



Invitation

Nous avons le plaisir de vous convier à notre concours en SALLE (2 x 18m) que nous organisons les

20 et 21 Octobre 2012

Cette compétition qualificative se déroulera à la salle omnisports, Place des Marronniers

	SAMEDI A.Midi	SAMEDI Soir	DIMANCHE Matin	DIMANCHE A.Midi
Ouverture greffe	14 h	19 h 45	8 h	13 h
Inspection matériel	14 h 45	20 h 30	8 h 45	13 h 45
Début des tirs	15 h	20 h 45	9 h	14 h

BLASONS

Arcs Classiques : Blasons Ø 60 Benjamins et Minimes
Blasons Ø 40 trispots pour les autres catégories (Blason Ø 40 possible si demandé à l'inscription)
Arcs à poulies : Cadets à Super Vétérans Ø 40 trispots verticaux
Arcs nus : Blasons de Ø 60 Cadets (Benjamin, Minime, Cadet)
Blasons de Ø 40 Scratch (Junior, Sénior, Vétéran, Super-vétéran)

INSCRIPTIONS

Benjamins à Cadets 5 €
Autres catégories 8 € Les 2èmes départs à 5 €

La priorité sera donnée, dans la limite des places disponibles, aux archers qui auront acquitté leur droit d'inscription. Les règlements sont à établir à l'ordre de l' E.S.A tir à l'arc et adressés à : [Gérard DAUMESNIL, 124 Rue Eole – 14370 CHICHEBOVILLE](mailto:Gerard.DAUMESNIL@chicheboville.fr)
ou Mail : lesarchersdargences@gmail.com avant le **18 Octobre 2012**.

Tél : 02.31.23.39.92 portable : 06.14.30.17.89

RECOMPENSES (coupes ou médailles)

INDIVIDUELLES Aux 3 premiers de chaque CATEGORIE
PAR EQUIPE 3 TIREURS

- De Cadet à Super-vétéran ARCS CLASSIQUES
- Sur trispots 40 cm ARCS A POULIES
- Sur blasons de 60 cm Jeunes en ARC CLASSIQUES et ARC NUS

Arbitre principal : Pierre PONCET

Arbitres adjoints : Gérard NOEL et Ludovic BOUET

SIEGE SOCIAL : Mairie d'Argences Place du Général Leclerc 14370 ARGENCES
Agrément FFTA n° 1314037 SIRET : 489 907 394 00014 APE : 926C
Président : Gérard DAUMESNIL mairie d'Argences 14370 ARGENCES Tél. : 02.31.23.39.92
E-mail : lesarchersdargences@gmail.com Site Internet : <http://club.sportsregions.fr/esatiralarc>

IMPORTANT

La tenue blanche ou de club est souhaitable, les chaussures de sport **sont obligatoires**.

La licence de la saison en cours sera demandée au greffe ainsi que le certificat médical ou passeport signé du médecin si « NON » précisé sur la licence.

INTENDANCE

Buvette et restauration sur place.

Le dimanche matin :

- Un petit déjeuner aux tripes vous est proposé entre **7h30** et **8h15** pour ceux qui le désirent aux prix de 4 €.
- Un petit déjeuner vous est proposé à 3,50€ comprenant une viennoiserie, un verre de jus d'orange avec une boisson chaude (café, thé ou chocolat).

Pour des raisons d'organisation, il est impératif de s'inscrire à ce petit déjeuner avant le **13 octobre** dernier délai en précisant déjeuner aux tripes ou petit déjeuner avec le choix de la viennoiserie.

Et comme d'habitude :

Pot de l'amitié après chaque tir.

La traditionnelle soupe à l'oignon est toujours offerte le samedi soir après le dernier tir.

Toute l'équipe est impatiente de vous accueillir